

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE
L'ARTISANAT

Kigali, le 1/9/95
N°13.03/ 019 /95

Urebe Andie
niba yaragize muri
iyo hama
@ 11.9.95
MC

A traiter par	AG
Date entrée	7/9/95
N° Classement	1580

✓ Madame, Monsieur. MUGEMANGANO Andre
Membre du comité d'organisation et de
préparation de la 13ème Exposition
Commerciale Nationale
C/O....MUSEWA.....
KIGALI

Objet: Réunion du comité
du 5/9/1995

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de
participer à une réunion prévue le 5 Septembre 1995 à 10 heures
dans la salle des réunions du Ministère du Commerce, de l'Industrie
et de l'Artisanat.

Ladite réunion aura à examiner l'état
d'avancement des préparatifs de la 13ème Exposition Commerciale
Nationale.

Vu l'importance des questions qui
seront débattues au cours de ladite réunion la présence de chaque
membre est donc de rigueur.

Le Président du comité
MUNYAKARAMBI Charles
Directeur a.i. du Commerce Intérieur

C.P.I

- Monsieur le Ministre du Commerce,
de l'Industrie et de l'Artisanat
KIGALI

- Monsieur le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage
KIGALI

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif
KIGALI

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique
KIGALI

- Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Tourisme
KIGALI

- Monsieur le Secrétaire Général de la Chambre
d'Industrie du Rwanda

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE D'ORGANISATION ET DE
PREPARATION DE LA 13ème EXPOSITION COMMERCIALE NATIONALE.

En date du 10 Août 1995 à 14h 30, les Membres du comité d'organisation et de préparation de la 13ème Exposition Commerciale Nationale initialement désignés et auquel a fait finalement parti les autres membres du MINESUPRES et du MINETO se sont réunis dans la salle des réunions du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat sur l'invitation de son Président: Monsieur MUNYAKARAMBI Charles, Directeur a.i du Commerce Intérieur.

Ladite réunion regroupait les Représentants des Départements et ou des services suivants:

1. Monsieur MUNYAKARAMBI Charles: Président du Comité, C/O Direction du Commerce Intérieur;
2. Monsieur ABAYISENGA Anicet: Membre, représentant la Direction du Commerce Extérieur;
3. Monsieur SIBOMANA Juvénal, Membre Représentant le MINAGRI;
4. Monsieur KAGEMANA Jean Baptiste: Membre Représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Rwanda;
5. Monsieur KALISA J.M. Vianney; Membre Représentant la Direction de l'Artisanat et des PMI;
6. Monsieur SEKILONYO Chrysanthé: Membre et Rapporteur du Comité.

- Nouveaux Membres du Comité d'Organisation

7. Madame NIBAMUHOZE Laetithia: Représentant du MINESUPRES.
 8. Monsieur NDUWAYEZU Emmanuel: Représentant du MINETO.
 9. Monsieur GATANA WA BITO: Représentant de l'ORTEN
- n'ont pas participé à cette réunion:
10. TWAGILIMANA Alexis: Représentant de la Direction de l'Industrie
 11. Monsieur MUGEMANGANGO André: Représentant du LIJEUMA.

Comme ils avaient déjà été invités par lettre n° 13.03.2/014/95 du 10/8/95 les participants devaient examiner ensemble l'état d'avancement des préparatifs de la 13ème Exposition Commerciale Nationale et éventuellement profiter de cette occasion pour voir les possibilités de combiner cet événement avec d'autres manifestations prévues (la semaine culturelle et la semaine Touristique) déjà programmées et séparées par deux départements ministériels concernés.

I. ETAT D'AVANCEMENT DES PREPARATIFS DE LA XIIIème EXPOSITION
COMMERCIALE NATIONALE.

1.1. Période d'Exposition.

Conformément au nouveau calendrier scolaire, il a été informé que la période d'Exposition qui avait été convenue à des dates du 2 au 9/9/95 a été perturbée et qu'il avait été proposé par la Direction du Groupe Scolaire St André déjà choisi comme site de ladite Exposition son report à des dates du 27/9/95 au 4 Octobre 1995.

Jusqu'à nouvel ordre, les participants à la réunion ont confirmé les dates du 2 au 9 Septembre 1995 initialement convenues avec la Direction de ladite école. Même si cette période coïncide avec la période des cours devant être dispensés la Commission ^{est restée} sur la même position, car ce serait perturber les activités prévues, les organisateurs et spécialement gêner les ONG ayant été invités et accepté de financer surtout les événements du MINESUPRES et du MINETO.

En effet, vu d'autres engagements déjà pris ainsi que les préparatifs qui avaient été tellement avancés au niveau du MICOMART (Document en rapport avec l'Exposition à l'Imprimerie, autres démarches effectuées, vu par ailleurs que la Direction de l'Ecole n'a pas avisé à temps les organisateurs de l'Exposition afin de prendre d'autres dispositions en temps utiles; vu par ailleurs l'importance de tels événements qui se situent déjà dans un autre cadre politique, les Membres de ce Comité recommandent au Ministère chargé de l'Enseignement Primaire et Secondaire, d'examiner les possibilités de reporter les cours prévues pendant cette période à des dates ultérieures. Cette proposition a été avancée après de longues négociations que les Représentants du MICOMART et du MINESUPRES ont menées auprès des Responsables de ladite école, qui finalement conscients de ce problème, ont donné l'accord de principe pour le maintien des dates initialement convenues.

Les mêmes Responsables ont profité de l'occasion pour proposer enfin aux Délégués de deux départements de prendre ainsi contact avec le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire pour lui mettre au courant de la situation afin de prendre une décision appropriée.

1.2. Dispositions déjà prises ou à prendre au niveau Service Technique du MICOMART en rapport avec ladite Exposition

2.1 Correspondances réalisées.

En ce qui concerne les correspondances, il a été précisé que: à leur niveau une demande de contribution des autres services publics notamment l'ELECTROGAZ pour l'extention et la réparation du raccordement au réseau d'eau ainsi que le renforcement des installations électriques du site de l'Exposition a été déjà faite et introduite auprès du Département concerné.

- Pour ce qui est de la sécurité, il a été précisé que le projet de lettre demandant au MINADEP la mise à la disposition du Comité d'Organisation d'un corps permanent d'agents de sécurité a été déjà préparé et transmis à qui de droit.

- En ce qui concerne les soins médicaux, il a été précisé également que le MINISANTE et la Croix-Rouge s'en occuperaient parcequ'ils ont été déjà avisés (Projet de lettre déjà préparé) en vue d'installer leurs services au site de l'Exposition pendant le déroulement de la manifestation.

Par ailleurs, vu l'absence du téléphone au site de l'Exposition, ainsi que les Communications pouvant être échangées dans le cadre de ces événements, Rwandatel a été également contacté à ce sujet. Dans ce cadre, une demande Officielle lui a été adressée.

Toutefois, les participants à la réunion ont recommandé au service concerné d'assurer le suivi de toutes ces correspondances pour vérifier si elles seraient déjà parvenues aux destinataires.

1.2.2. Correspondances en cours.

Dans le cadre de la même activité, le service organisateur a indiqué également d'autres correspondances importantes et urgentes en cours de préparation:

- il s'agit d'un projet de lettre d'invitation indiquant l'état d'avancement des préparatifs destiné à l'autorité compétente (Présidence de la République, Primature, ORINFOR, en vue de couvrir les cérémonies d'ouverture et de clôture de ces manifestations.

1.2.3. Autres activités menées ou en cours de réalisation

1.2.3.1. Activités déjà réalisées.

En dehors de toutes ces correspondances envisagées, d'autres activités concernaient surtout les inscriptions des participants, la recherche d'un financement de l'Exposition ainsi que l'impression des documents en rapport avec ladite Exposition.

1.2.3.1.1. En ce qui concerne les inscriptions...

Le service concerné a profité de cette occasion pour demander aux délégués de nouveaux départements représentés de faire enregistrer déjà les Exposants sous leur encadrement afin de compléter la liste préalable.

D'autre part, il a été rappelé les autres dossiers en rapport avec la publicité de tels événements notamment les affiches publicitaires à placer dans des endroits publics (ex Gare routière) les sketches publicitaires à diffuser sur les antennes de Radio Rwanda ainsi que des banderoles portant des inscriptions en rapport avec les événements.

En vue de concrétiser cette idée, il a été proposé la mise sur pied d'une S/Commission qui finalement a reçu pour mission de préparer les textes appropriés à insérer dans lesdits documents.

Cette S/Commission est composée de:

- Monsieur SEKIMONYO Chrysanthé C/O NICOLART
- Monsieur KALISA J.M. Vianney C/O NICOLART
- Madame NIBAMUHOZE Laetithia C/O MINESCIERES
- Monsieur NDUWAYEZU Emmanuel C/O MINETO

Il a été recommandé à la même S/Commission de disponibiliser les textes avant Vendredi le 18/8/1995.

1.2.3.1.2. En ce qui concerne le financement de l'Exposition:

Le Président de la réunion a informé les participants que désormais, l'accord de principe pour le financement de la 15ème Exposition Commerciale Nationale a été déjà acquis sous forme d'un crédit pour un montant de trois millions de francs rwandais (3.000.000 FRW) consenti par la Banque .B.C.I.A.T.... et remboursable sans intérêt.

Il a dès lors demandé aux membres du Comité vu le retard déjà enregistré d'examiner les voies et moyens d'accroître les recettes de l'Exposition en vue d'amortir ce crédit parcequ'il aura été consenti pour tels événements et devra être remboursé.

Dans ce même ordre d'idées, des propositions ont été données en vue de revoir à hausse le budget de l'Exposition sur certains articles tels que:

- a) - Location du site de l'Exposition (Espace couvert et non couvert)

Sur cet article budgétaire les membres du Comité ont fixé un montant forfaitaire de 2.000 FRW par mètre carré (Espace couvert) et un forfait de 1.000 FRW par mètre carré (Espace non couvert) soit le double du forfait initialement retenu pour le même article.

b) - Tarif du ticket d'entrée

Après avoir été mis au courant des autres manifestations ainsi que d'autres activités qui seraient réalisées au même site (activité culturelle et Touristique) par les départements concernés, le tarif du ticket d'entrée a été également revu. Ainsi, le ticket d'entrée au site de l'Exposition a été fixé à 100 FRW au lieu de 50 FRW.

c) - Annonces Publicitaires dans la Cabine de l'Exposition.

Pour cet article budgétaire, le tarif à la seconde avait été fixé à 40 FRW. Les membres du Comité ont suggéré de majorer le même tarif de 10 F pour faciliter les opérations d'échange.

Ainsi le coût des annonces publicitaires dans la cabine de l'Exposition a été fixé à 50 FRW par seconde. Pour d'autres annonces, chacun devra se conformer aux tarifs des utilisateurs des autres appareils qui seraient mis à leur disposition.

1.2.3.1.3. Impression des documents

Au cours de la réunion, il a été indiqué enfin des documents déjà présentés à l'Imprimerie Nationale du Rwanda et qui comme il a été souhaité seront disponibilisés avant l'exposition suivant le degré de leur urgence.

Il s'agit notamment de:

- Guide de l'Exposition,
- Dépliants de l'Exposition,
- Maccarons,
- Certificats de participation,
- Carte d'invitation,
- Tickets (plusieurs lots de différentes couleurs).

En ce qui concerne ces documents, il a été signalé que l'ordre a été déjà donné par le Directeur de leur réserver la priorité.

1.2.3.3. Travaux encore à exécuter ou en cours d'exécution.

A cette date du 10/8/1995, il restait à présenter à l'Imprimerie seulement le catalogue de l'Exposition qui requiert d'autres données non encore disponibles comme la liste complète des Exposants parcequ'on a pas encore clôturé les maquettes des insertions publiées.

II. XIIIème EXPOSITION COMMERCIALE NATIONALE COMBINEE AVEC LA SEMAINE CULTURELLE ET TOURISTIQUE.

Après ce tour d'horizons sur les préparatifs de la 13ème Exposition Commerciale Nationale, les représentants des départements MINESUPRES et MINETO ont expliqué au Comité que de leur côté ils avaient déjà envisagé d'organiser certaines activités au cours de cette année et aux mêmes dates prévues pour la 13ème Exposition Commerciale Nationale afin de bénéficier gratuitement de certains services car le budget prévue était limité.

Vu le caractère de ces manifestations et qui coïncide déjà avec l'objet même de la 13ème Exposition, notamment la participation par des groupements, les associations et ou des producteurs des biens ou des services, les membres du Comité ont accepté de s'associer au groupe du MINESUPRES et du MINETO et d'organiser toutes ces activités au même site de la 13ème Exposition Commerciale Nationale.

- Du côté de nouveaux départements associés, il a été recommandé à leurs exposants de les inviter à remplir immédiatement les fiches d'inscriptions portant certaines données indispensables au bon déroulement de ces manifestations.

Il devront également se conformer aux formalités des autres exposants notamment le paiement des frais d'inscription s'acquitter des autres taxes et observer le règlement général des Expositions ainsi que les instructions y relatives. Ils se sont convenus également que le MINESUPRES et le MINETO pourraient bénéficier chacun d'un stand particulier gratuit où ils pourraient exposer leurs publications, ou des produits de leur recherche parceque faisant partie de la Commission.

- Du côté du MICONART, il a été recommandé enfin de s'occuper dès à présent de sensibilisation des opérateurs économiques à l'enregistrement immédiat afin d'éviter les improvisations de dernière minute et la désorganisation.

Pour clôturer, les membres du Comité d'Organisation de tous ces événements se sont convenus de se réunir le plus souvent possible pour voir ensemble l'Etat d'avancement des préparatifs et déterminer les tâches les plus urgentes à mener dans le cadre de ces activités. La deuxième réunion conjointe du comité précédée de la réunion du Sous-Comité mis en place pour l'élaboration des textes devant figurer sur des banderoles est prévue pour vendredi le 17/8/95.

La réunion a clos ses travaux à 16 h 30.

Fait à Kigali, le 11/8/1995

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE
L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI.

Kigali, le 30/8/95

N° 13.03/278/95

Monsieur le Ministre du Commerce, de
l'Industrie et de l'Artisanat
KIGALI.

Objet: Compte-rendu de réunion
du Comité du 10/8/1995.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous
faire parvenir en annexe le Compte-rendu de la réunion du 10/8/1995 des
Membres du Comité d'organisation et de préparation de la 13ème Exposition
Commerciale Nationale.

Je vous en souhaite bonne réception et vous
prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération
distinguée.

Copie pour information à:

- Monsieur le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage

KIGALI.

✓ - Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Associatif

KIGALI.

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique

KIGALI.

- Monsieur le Ministre de l'Environnement
et du Tourisme

Le Président du Comité

MUNYAKARAMBI Charles

Directeur a.i du Commerce Intérieur.



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE D'ORGANISATION ET DE
PREPARATION DE LA 13^{eme} EXPOSITION COMMERCIALE NATIONALE.

En date du 10 Août 1995 à 14h 30, les Membres du comité d'organisation et de préparation de la 13^{eme} Exposition Commerciale Nationale initialement désignés et auquel a fait finalement parti les autres membres du MINESUPRES et du MINETO se sont réunis dans la salle des réunions du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat sur l'invitation de son Président: Monsieur MUNYAKARAMBI Charles, Directeur a.i du Commerce Intérieur.

Ladite réunion regroupait les Représentants des Départements et ou des services suivants:

1. Monsieur MUNYAKARAMBI Charles: Président du Comité, C/O Direction du Commerce Intérieur;
2. Monsieur ABAYISENGA Anicet: Membre, représentant la Direction du Commerce Extérieur;
3. Monsieur SIBOMANA Juvénal, Membre Représentant le MINAGRI;
4. Monsieur KAGELANA Jean Baptiste: Membre Représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie du Rwanda;
5. Monsieur KALISA J.M. Vianney; Membre Représentant la Direction de l'Artisanat et des PMI;
6. Monsieur SEKITONYO Chrysanthé: Membre et Rapporteur du Comité.

- Nouveaux Membres du Comité d'Organisation

7. Madame NIBAMUHOZE Laetithia: Représentant du MINESUPRES.
 8. Monsieur NDUWAYEZU Emmanuel: Représentant du MINETO.
 9. Monsieur GATANA WA BITO: Représentant de l'ORTEN
- n'ont pas participé à cette réunion:
10. TWAGILIMANA Alexis: Représentant de la Direction de l'Industrie
 11. Monsieur MUGEMANGANGO André: Représentant du LIJEUMIA.

Comme ils avaient déjà été invités par lettre n° 13.03.2/014/95 du 10/8/95 les participants devaient examiner ensemble l'état d'avancement des préparatifs de la 13^{eme} Exposition Commerciale Nationale et éventuellement profiter de cette occasion pour voir les possibilités de combiner cet événement avec d'autres manifestations prévues (la semaine culturelle et la semaine Touristique) déjà programmées et parées par deux départements ministériels concernés.

- 2 -

I. ETAT D'AVANCEMENT DES PREPARATIFS DE LA XIIIème EXPOSITION
COMMERCIALE NATIONALE.

1.1. Période d'Exposition.

Conformément au nouveau calendrier scolaire, il a été informé que la période d'Exposition qui avait été convenue à des dates du 2 au 9/9/95 a été perturbée et qu'il avait été proposé par la Direction du Groupe Scolaire St André déjà choisi comme site de ladite Exposition son report à des dates du 27/9/95 au 4 Octobre 1995.

Jusqu'à nouvel ordre, les participants à la réunion ont confirmé les dates du 2 au 9 Septembre 1995 initialement convenues avec la Direction de ladite école. Même si cette période coïncide avec la période des cours devant être dispensés la Commission ^{est restée} sur la même position, car ce serait perturber les activités prévues, les organisateurs et spécialement gêner les ONG ayant été invités et accepté de financer surtout les événements du MINESUPRES et du MINETO.

En effet, vu d'autres engagements déjà pris ainsi que les préparatifs qui avaient été tellement avancés au niveau du MICOMART (Document en rapport avec l'Exposition à l'Imprimerie, autres démarches effectuées, vu par ailleurs que la Direction de l'Ecole n'a pas avisé à temps les organisateurs de l'Exposition afin de prendre d'autres dispositions en temps utiles; vu par ailleurs l'importance de tels événements qui se situent déjà dans un autre cadre politique, les Membres de ce Comité recommandent au Ministère chargé de l'Enseignement Primaire et Secondaire, d'examiner les possibilités de reporter les cours prévues pendant cette période à des dates ultérieures. Cette proposition a été avancée après de longues négociations que les Représentants du MICOMART et du MINESUPRES ont menées auprès des Responsables de ladite école, qui finalement conscients de ce problème, ont donné l'accord de principe pour le maintien des dates initialement convenues.

Les mêmes Responsables ont profité de l'occasion pour proposer enfin aux Délégués de deux départements de prendre ainsi contact avec le Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire pour lui mettre au courant de la situation afin de rendre une décision appropriée.

2. Dispositions déjà prises ou à prendre au niveau Service Technique du MICOMART en rapport avec ladite Exposition

2.1 Correspondances réalisées.

En ce qui concerne les correspondances, il a été précisé que: à leur niveau une demande de contribution des autres services publics notamment l'ELECTROGAZ pour l'extention et la réparation du raccordement au réseau d'eau ainsi que le renforcement des installations électriques du site de l'Exposition a été déjà faite et introduite auprès du Département concerné.

- Pour ce qui est de la sécurité, il a été précisé que le projet de lettre demandant au MINADET la mise à la disposition du Comité d'Organisation d'un corps permanent d'agents de sécurité a été déjà préparé et transmis à qui de droit.
- En ce qui concerne les soins médicaux, il a été précisé également que le MINISANTE et la Croix-Rouge s'en occuperaient parcequ'ils ont été déjà avisés (Projet de lettre déjà préparé) en vue d'installer leurs services au site de l'Exposition pendant le déroulement de la manifestation.

Par ailleurs, vu l'absence du téléphone au site de l'Exposition, ainsi que les Communications pouvant être échangées dans le cadre de ces événements, Rwandatel a été également contacté à ce sujet. Dans ce cadre, une demande Officielle lui a été adressée.

Toutefois, les participants à la réunion ont recommandé au service concerné d'assurer le suivi de toutes ces correspondances pour vérifier si elles seraient déjà parvenues aux destinataires.

1.2.2. Correspondances en cours.

Dans le cadre de la même activité, le service organisateur a indiqué également d'autres correspondances importantes et urgentes en cours de préparation:

- il s'agit d'un projet de lettre d'invitation indiquant l'état d'avancement des préparatifs destiné à l'autorité compétente (Présidence de la République, Primature, ORINFOR, en vue de couvrir les cérémonies d'ouverture et de clôture de ces manifestations.

1.2.3. Autres activités menées ou en cours de réalisation

1.2.3.1. Activités déjà réalisées.

En dehors de toutes ces correspondances envisagées, d'autres activités concernaient surtout les inscriptions des participants, la recherche d'un financement de l'Exposition ainsi que l'impression des documents en rapport avec ladite Exposition.

1.2.3.1.1. En ce qui concerne les inscriptions.

Le service concerné a profité de cette occasion pour demander aux délégués de nouveaux départements représentés de faire enregistrer déjà les Exposants sous leur encadrement afin de compléter la liste préalable.

D'autre part, il a été rappelé les autres dossiers en rapport avec la publicité de tels événements notamment les affiches publicitaires à placer dans des endroits publics (ex Gare routière) les sketches publicitaires à diffuser sur les antennes de Radio Rwanda ainsi que des banderoles portant des inscriptions en rapport avec les événements.

En vue de concrétiser cette idée, il a été proposé la mise sur pied d'une S/Commission qui finalement a reçu pour mission de préparer les textes appropriés à insérer dans lesdits documents.

Cette S/Commission est composée de:

- Monsieur SEKIMONYO Chrysanthé C/O MINICOM
- Monsieur KALISA J.M. Vianney C/O MINICOM
- Madame NIBAMUHOZE Laetithia C/O MINICOM
- Monsieur NDUWAYEZU Emmanuel C/O MINICOM

Il a été recommandé à la même S/Commission de disponibiliser les textes avant Vendredi le 18/8/1995.

1.2.3.1.2. En ce qui concerne le financement de l'Exposition:

Le Président de la réunion a informé les participants que désormais, l'accord de principe pour le financement de la 15ème Exposition Commerciale Nationale a été déjà acquis sous forme d'un crédit pour un montant de trois millions de francs rwandais (3.000.000 FRW) consenti par la Banque B.C.D.T. et remboursable sans intérêt.

Il a dès lors demandé aux membres du Comité vu le retard déjà enregistré d'examiner les voies et moyens d'accroître les recettes de l'Exposition en vue d'amortir le crédit parcequ'il aura été consenti pour tels événements et devra être remboursé.

Dans ce même ordre d'idées, des propositions ont été données en vue de parvenir à hausser le budget de l'Exposition sur certains articles tels que:

- Location du site de l'Exposition (Espace couvert et non couvert)

Sur cet article budgétaire les membres du Comité ont fixé un montant forfaitaire de 2.000 FRW par mètre carré (Espace couvert) et un forfait de 1.000 FRW par mètre carré (Espace non couvert) soit le double du forfait initialement prévu au même article.

b) - Tarif du ticket d'entrée

Après avoir été mis au courant des autres manifestations ainsi que d'autres activités qui seraient réalisées au même site (activité culturelle et Touristique) par les départements concernés, Le tarif du ticket d'entrée a été également revu. Ainsi, le ticket d'entrée au site de l'Exposition a été fixé à 100 FRW au lieu de 50 FRW.

c) - Annonces Publicitaires dans la Cabine de l'Exposition.

Pour cet article budgétaire, le tarif à la seconde avait été fixé à 40 FRW. Les membres du Comité ont suggéré de majorer le même tarif de 10 F pour faciliter les opérations d'échange.

Ainsi le coût des annonces publicitaires dans la cabine de l'Exposition a été fixé à 50 FRW par seconde. Pour d'autres annonces, chacun devra se conformer aux tarifs des utilisateurs des autres appareils qui seraient mis à leur disposition.

1.2.3.1.3. Impression des documents

Au cours de la réunion, il a été indiqué enfin des documents déjà présentés à l'Imprimerie Nationale du Rwanda et qui comme il a été souhaité seront disponibles avant l'exposition suivant le degré de leur urgence.

Il s'agit notamment de:

- Guide de l'Exposition,
- Dépliants de l'Exposition,
- Macarons,
- Certificats de participation,
- Carte d'invitation,
- Tickets (plusieurs lots de différentes couleurs).

En ce qui concerne ces documents, il a été signalé que l'ordre a été déjà donné par le Directeur de leur réserver la priorité.

2.3.3. Travaux encore à exécuter ou en cours d'exécution.

A cette date du 10/8/1995, il restait à présenter à l'Imprimerie seulement le catalogue de l'Exposition qui requiert d'autres données non encore disponibles comme la liste complète des Exposants parcequ'on a pas encore clôturé les inscriptions les maquettes des insertions publicitaires.

II. XIIIème EXPOSITION COMMERCIALE NATIONALE COMBINEE AVEC LA SEMAINE CULTURELLE ET TOURISTIQUE.

Après ce tour d'horizons sur les préparatifs de la 13ème Exposition Commerciale Nationale, les représentants des départements MINESUPRES et MINETO ont expliqué au Comité que de leur côté ils avaient déjà envisagé d'organiser certaines activités au cours de cette année et aux mêmes dates prévues pour la 13ème Exposition Commerciale Nationale afin de bénéficier gratuitement de certains services car le budget prévue était limité.

Vu le caractère de ces manifestations et qui coïncide déjà avec l'objet même de la 13ème Exposition, notamment la participation par des groupements, les associations et ou des producteurs des biens ou des services, les membres du Comité ont accepté de s'associer au groupe du MINESUPRES et du MINETO et d'organiser toutes ces activités au même site de la 13ème Exposition Commerciale Nationale.

- Du côté de nouveaux départements associés, il a été recommandé à leurs exposants de les inviter à remplir immédiatement les fiches d'inscriptions portant certaines données indispensables au bon déroulement de ces manifestations.
- Il devront également se conformer aux formalités des autres exposants notamment le paiement des frais d'inscription s'acquitter des autres taxes et observer le règlement général des Expositions ainsi que les instructions y relatives. Ils se sont convenus également que le MINESUPRES et le MINETO pourraient bénéficier chacun d'un stand particulier gratuit où ils pourraient exposer leurs publications, ou des produits de leur recherche parceque faisant partie de la Commission.
- Du côté du MICONART, il a été recommandé enfin de s'occuper dès à présent de sensibilisation des opérateurs économiques à l'enregistrement immédiat afin d'éviter les improvisations de dernière minute et la désorganisation.

Pour clôturer, les membres du Comité d'Organisation de tous ces événements se sont convenus de se réunir le plus souvent possible pour voir ensemble l'Etat d'avancement des préparatifs et déterminer les tâches les plus urgentes à mener dans le cadre de ces activités. La deuxième réunion conjointe du comité précédée de la réunion du Sous-Comité mis en place pour l'élaboration des textes devant figurer sur des banderoles est prévue pour vendredi le 17/8/95.

La réunion a clos ses travaux à 16 h 30.

Fait à Kigali, le 11/8/1995